

(Session ministérielle)

15 décembre 1966

NATO CONFIDENTIELPROJET DE RESOLUTION DU CONSEIL ATLANTIQUE

Le CONSEIL, soucieux de réaliser les objectifs fondamentaux du Traité de l'Atlantique Nord dans l'esprit indispensable de la cohésion et de la solidarité entre les signataires du Traité ;

ESTIME indispensable d'analyser les événements politiques qui sont survenus depuis la signature du Traité, en vue de déterminer leur influence sur les relations internationales et sur l'Alliance elle-même ;

DECIDE dès lors d'étudier les tâches futures de l'Alliance et les moyens à appliquer pour les remplir, afin de renforcer l'Alliance en tant qu'élément d'une paix durable ; il examinera les moyens de perfectionner les consultations atlantiques, notamment du côté européen ;

RECOURRA pour effectuer cette étude à un niveau politique élevé, aux méthodes les mieux appropriées à la réalisation de son mandat.

Un premier rapport sera examiné à la session ministérielle du printemps 1967 et le Conseil Ministériel du mois de décembre 1967 tirera les conclusions de l'enquête.